



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 8 septembre 2015  
à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 19h56.

#### SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse	Nicole Davidson
Madame la conseillère	Kathy Poulin (District 1)
Monsieur le conseiller	Denis Charlebois (District 3)
Madame la conseillère	Ghislaine Boisclair (District 4)
Monsieur le conseiller	Alain Tousignant (District 5)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

#### EST ABSENT

Monsieur le conseiller	Daniel Lévesque (District 2)
------------------------	------------------------------

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Nicole Davidson.

#### SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Bernard Généreux	Directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Suzanne Gohier	Adjointe au cabinet de la mairesse et Responsable des communications

Citoyens : 47

Journaliste : 1

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Nicole Davidson, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

#### POINT D'INFORMATION GÉNÉRALE DE MADAME LA MAIRESSE NICOLE DAVIDSON

*Bonjour la visite!*

La visite était au rendez-vous cet été à Val-David! Et comme toujours, nous avons sorti nos plus beaux atours pour les accueillir. Les restos n'ont pas désempis, les festivals se sont succédé et la présence des pompiers pour aider à la circulation les samedis a grandement amélioré cet accueil.

Nous avons même eu de la grande visite en la personne de madame Hélène David, ministre de la Culture, et de ses frères et sœurs, dont Françoise David, qui étaient présents à la journée des citoyens aux Jardins du précambrien. La famille David, qui a donné son nom à notre village, a grandement contribué à ce que les Québécois s'approprient leur culture avec fierté. Et Val-David peut se vanter de jouer maintenant dans la cour des grands.

Au Québec, nous sommes passés du *né pour un petit pain* aux pas de géants dans plusieurs domaines. Val-David ne fait pas exception et a su se démarquer rapidement dans le grand créneau des arts et de la culture. J'aime à le rappeler, notre rôle politique est de soutenir, accompagner, aider à canaliser le geyser d'idées des créateurs qui ont élu domicile ici. Question de situation géographique? Question de parallèles, de longitude ou de latitude? Difficile à dire, mais nous avons le beau problème de protéger ces nombreux artistes inspirants qui sculptent jour après jour notre personnalité villageoise.

En ce début de septembre, qui emmagasine cette année toute la chaleur de l'été, nous recommençons nos activités de façon différente, un peu comme dans un décalage horaire.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

D'importants travaux routiers sont actuellement en cours un peu partout sur le territoire, et ces travaux sont impressionnants! Certains problèmes sont de vrais défis à relever et ne peuvent tous être réglés en même temps. Le village grossit. Les demandes citoyennes affluent. Les suggestions d'amélioration sont toujours bienvenues, mais doivent être traitées par priorités et selon les moyens disponibles et notre capacité à y répondre.

Parmi les petites choses qui font une différence, et qui nous avait été suggérée, des toilettes sèches ont été installées au parc Léonidas-Dufresne pour la période de grand achalandage, ce qui a eu pour conséquence accessoire de doubler notre approvisionnement en papier hygiénique. Personne n'a pourtant relevé la chose, ce qui confirme qu'on ne remarque généralement que ce qui manque à notre bonheur!

Avec la rentrée, il est temps de dire au revoir à tout ce qui a fait notre été. Au revoir aux 1001 Pots, à Songes d'étés, aux Contes maltés et aux jardins de la Clef des Champs. Il reste encore quelques semaines, avant de leur dire également au revoir, pour profiter des Jardins du précambrien, des Journées de la culture, des 1001 Visages et du Marché d'été. Mais comme le dit la chanson, ce n'est qu'un aurevoir puisqu'ils sont là pour rester et nous reviendront l'an prochain.

Entretemps, et parce que tous les petits gestes comptent, je vous invite à encourager l'initiative de Chance aux Chats qui tiendra une levée de fonds sous forme d'encan samedi prochain. C'est d'ailleurs au couple David-Langevin, à la tête de cet organisme, que nous devons l'initiative des concerts de musique classique avec l'Orchestre à cordes des jeunes de Laval. Prédestiné ou non, il y a du David là-dessous!

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

15-09-363

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Mme la conseillère Kathy Poulin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 soit adopté, tel que présenté, en laissant le point "Affaires nouvelles" ouvert.

**ADOPTÉE**

15-09-364

### ADOPTION - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2015

**ATTENDU QUE** chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Kathy Poulin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015, tel que rédigé.

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

15-09-365

#### GOVERNANCE DU PARC RÉGIONAL DE VAL-DAVID-VAL-MORIN - CRÉATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL

**ATTENDU QUE** les conseils municipaux de Val-David et de Val-Morin souscrivent au principe d'une gestion intégrée et harmonisée du Parc régional de Val-David-Val-Morin ("le Parc") et à un énoncé d'une vision commune;

**ATTENDU QU'**en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur les compétences municipales*, une Municipalité peut confier à une personne morale à but non lucratif la gestion, pour son compte, d'activités de loisirs;

**ATTENDU QUE** les conseils municipaux de Val-David et de Val-Morin jugent à propos de déléguer la gestion du Parc à un organisme à but non lucratif;

**ATTENDU QU'**il est opportun de créer un comité de travail afin de formuler des recommandations sur les modalités de la mise en place de cet organisme à but non lucratif;

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le conseil municipal de Val-David souscrive à sept (7) principes directeurs sur laquelle s'appuie la vision du Parc, à savoir:

- **Intégrité** du périmètre du Parc régional de Val-David-Val-Morin;
- **Protection** de l'environnement, de la faune, de la flore et de la biodiversité;
- **Développement harmonisé** des activités de plein air;
- **Connaissance du milieu**, inventaire et recherche scientifique;
- Un Parc au **service des citoyens de Val-David et de Val-Morin**;
- Un Parc pour le **rayonnement des deux municipalités**;
- **Gestion saine, harmonisée et, à terme, unifiée** entre Val-David et Val-Morin;

**QUE** le conseil municipal de Val-David souscrive à la vision du Parc qui est:

**"Un parc conjuguant activités du corps et de l'esprit dans la sérénité, le respect de toutes formes de vie et l'intégrité à long terme de son territoire";**

**QU'**un comité de travail conjoint formé de trois (3) représentants de chacune des Municipalités de Val-David et Val-Morin soit formé avec comme mandat de formuler des recommandations sur les principes de gouvernance et de gestion unifiée du Parc, sur son développement à long terme, sur les aspects financiers et sur les ressources humaines;

**QUE** le conseil municipal de Val-David délègue madame Kathy Poulin et messieurs Daniel Lévesque et François Dufort pour représenter la Municipalité audit comité de travail.

#### ADOPTÉE

15-09-366

#### AUTORISATION – AVIS DE CONVOCATION - COUR DU QUÉBEC DIVISION DES PETITES CRÉANCES - 30 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par Mme la conseillère Kathy Poulin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

**QUE** le conseil mandate M. Bernard Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier pour représenter la Municipalité du Village de Val-David auprès de la Cour du Québec, division des Petites créances, dans le dossier Alexandre Calderoni -c- Municipalité du Village de Val-David, le 30 septembre 2015 à 9h00 à Sainte-Agathe-des-Monts;

**QUE** le conseil autorise le service de la Trésorerie à procéder selon les dispositions de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

15-09-367

### **EMBAUCHE – PRÉPOSÉ AU GYMNASÉ - TEMPS PARTIEL SUR APPEL**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'accepter l'embauche de monsieur Mathieu Blake, préposé au gymnase, à temps partiel (sur appel) pour la période du 28 septembre 2015 jusqu'au 31 mai 2016, et selon les disponibilités budgétaires.

**ADOPTÉE**

15-09-368

### **EMBAUCHE – PATROUILLEUR SURNUMÉRAIRE PARC RÉGIONAL DE VAL-DAVID-VAL-MORIN, SECTEUR DUFRESNE**

**ATTENDU** la recommandation du coordonateur - entretien parc régional ;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'accepter l'embauche de M. Camille Lalonde, à titre de patrouilleur surnuméraire au Parc régional de Val-David-Val-Morin, secteur Dufresne, et ce, aux conditions salariales déterminées à la convention collective des Cols bleus présentement en vigueur.

**ADOPTÉE**

15-09-369

### **EMBAUCHE – JOURNALIER CHAUFFEUR - POSTE TEMPORAIRE**

**ATTENDU** la publication de l'offre d'emploi pour l'embauche d'un journalier chauffeur à titre temporaire;

**ATTENDU** la recommandation du directeur des Travaux publics;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'accepter l'embauche de M. Dany Godon, à titre de journalier chauffeur, poste temporaire - 1 an et ce, à compter du 21 septembre 2015 aux conditions déterminées à la convention collective des Cols bleus présentement en vigueur.

**ADOPTÉE**

15-09-370

### **DÉPÔT – TERMINAISON D'EMPLOI**

Nom	Poste	Date
Mme Caroline Boulanger	Patrouilleur	29 mars 2015
M. Guillaume Vincent	Patrouilleur	13 juin 2015

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

15-09-371

### ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – REFONTE DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

**ATTENDU QUE** le site internet actuel de la Municipalité ne correspond plus à ses besoins;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'engager une firme spécialisée afin d'effectuer la refonte du site internet de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** Cyber Génération a soumis une offre de service au montant de 20 120,63 \$ (taxes incluses) pour procéder à la refonte du site internet;

**ATTENDU QUE** la firme déclare détenir les qualifications nécessaires pour effectuer un tel contrat;

**ATTENDU QUE** cette offre de service se situe en deçà de 25 000\$ et que, conséquemment, la Municipalité peut conclure une entente de gré à gré en vertu des règles d'adjudication en vigueur;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme la conseillère Kathy Poulin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** la Municipalité du Village de Val-David accepte l'offre de service de Cyber Génération au montant de 20 120,63 \$ (taxes incluses);

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est mandaté à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à ce mandat;

**QUE** le service de la Trésorerie soit autorisé à procéder selon les dispositions de la présente résolution.

*Certificat du trésorier* : Le directeur de la Trésorerie a émis le certificat de disponibilité 2015-055

**ADOPTÉE**

**GREFFE**

15-09-372

### MANDAT À GESTAR EXPERTS EN GOUVERNANCE DOCUMENTAIRE - SERVICES TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS/DOCUMENTS ET FORMATION

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit terminer la gestion des documents et des archives;

**ATTENDU QUE** des travaux de gestion des documents et des archives ont déjà été entrepris;

**ATTENDU** l'offre de service reçue de la firme Gestar Experts en gouvernance documentaire pour un montant total de 4 482,88 \$ (taxes incluses) incluant les services techniques de traitement des documents/dossiers pour cinq (5) jours de travail incluant le déplacement ainsi que pour la formation des utilisateurs pour une journée.

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

**QUE** le conseil approuve l'octroi d'un mandat à la firme Gestar Experts en gouvernance documentaire pour terminer la gestion des documents et des archives ainsi que pour la formation des utilisateurs pour un montant total de 4 482,88 \$ (taxes incluses).

**QUE** le service de la Trésorerie soit autorisé à procéder selon les dispositions de la présente résolution.

*Certificat du trésorier* : Le directeur de la Trésorerie a émis le certificat de disponibilité 2015-050

### ADOPTÉE

15-09-373

#### AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT (TECQ 2014-2018) POUR RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Monsieur le conseiller, Alain Tousignant, donne un avis de motion qu'à une séance subséquente, un projet de règlement d'emprunt sera présenté, pour étude et adoption, afin de prévoir les sommes nécessaires pour le renouvellement de notre réseau de production et de distribution d'eau potable pour l'ensemble des citoyens desservis par l'aqueduc municipal en vertu des sommes prévues au Programme de la taxe sur l'essence (TECQ) 2014-2018.

#### TRÉSORERIE

15-09-374

#### JOURNAL DES DÉCAISSEMENTS - AOÛT 2015

Il est proposé par Mme la conseillère Kathy Poulin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le journal des décaissements pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2015, tel que soumis par le directeur de la Trésorerie, soit et est ratifié:

Chèques numéros : 151288 à 151426

391 564,77 \$

### ADOPTÉE

15-09-375

#### VIREMENTS BUDGÉTAIRES - AOÛT 2015

**ATTENDU QUE** la Municipalité se fait un devoir de faire un suivi détaillé de ses dépenses;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'effectuer certains virements de fonds pour éviter que des postes budgétaires soient déficitaires.

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Kathy Poulin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le journal du budget révisé pour le mois d'août 2015 portant les numéros Budget 15064 à Budget 15079 pour un montant de 59 495 \$ tel que préparé par le directeur de la Trésorerie, soit et est ratifié.

### ADOPTÉE

15-09-376

#### GRUPE FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE

Il est proposé par M. le conseiller Denis Chariebois  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

D'autoriser le directeur de la Trésorerie à verser la somme de 150 \$ (plus taxes si applicable) pour l'adhésion de madame Nicole Davidson, mairesse à Groupe Femmes, Politique et Démocratie pour l'année 2015.

*Certificat du trésorier* : Le directeur de la Trésorerie a émis le certificat de disponibilité 2015-051

ADOPTÉE

15-09-377

**AUTORISATION – PARTICIPATION DE MADAME NICOLE DAVIDSON, MAIRESSE, MADAME GHISLAINE BOISCLAIR, CONSEILLÈRE ET MONSIEUR DENIS CHARLEBOIS, CONSEILLER – DÉJEUNER D'AFFAIRES – LA SOCIÉTÉ DES ÉLUS DES LAURENTIDES**

Il est proposé par Mme la conseillère Kathy Poulin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le conseil autorise madame Nicole Davidson, mairesse, madame Ghislaine Boisclair, conseillère et monsieur Denis Charlebois, conseiller à participer au déjeuner d'affaires de La Société des Élus des Laurentides qui aura lieu au Centre communautaire de Labelle, le 10 septembre 2015 et ce, pour la somme de 75 \$ (taxes incluses) plus les frais de déplacement;

**QUE** le service de la Trésorerie soit autorisé à procéder selon les dispositions de la présente résolution.

*Certificat du trésorier* : Le directeur de la Trésorerie a émis le certificat de disponibilité 2015-053

ADOPTÉE

15-09-378

**AUTORISATION – FORMATION FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE**

Il est proposé par Mme la conseillère Kathy Poulin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'autoriser madame Nicole Davidson, mairesse, monsieur Denis Charlebois, conseiller et madame Ghislaine Boisclair, conseillère, à participer à la formation « Gestion financière municipale » qui aura lieu le 3 octobre 2015 à la salle municipale de Val-Morin pour un montant de 325 \$ chacun (plus taxes applicables), plus les frais de déplacement.

**QUE** le service de la Trésorerie soit autorisé à procéder selon les dispositions de la présente résolution.

*Certificat du trésorier* : Le directeur de la Trésorerie a émis le certificat de disponibilité 2015-052

ADOPTÉE



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### TRAVAUX PUBLICS

15-09-379

#### ADJUDICATION - TRAVAUX DE RÉFECTION AQUEDUC ET ÉGOUT - RUES ALARIE, DES BOULEAUX ET DES PRUCHES - APPEL D'OFFRES 141-21072-00

ATTENDU la réception de cinq (5) soumissions, en date du 22 avril 2015.

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS (TAXES INCLUSES)
9088-9569 Québec inc. (RB Gauthier)	2 414 279,73 \$
Les constructions CJRB inc.	1 846 896,32 \$
Inter Chantiers inc.	2 034 320,26 \$
Construction T.R.B. inc.	2 097 743,83 \$
Pronex Excavation inc.	1 926 113,31 \$

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Alain Tousignant

et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les constructions CJRB inc., pour les travaux de réfection aqueduc et égout - rues Alarie, des Bouleaux et des Pruches, le tout conformément à la soumission reçue en date du 22 avril 2015, au devis et aux documents d'appel d'offres qui s'y rapportent pour une somme totale de 1 846 896,32 \$ (taxes incluses).

D'autoriser le directeur du service des Travaux publics à conclure et à signer, pour et au nom de la Municipalité du Village de Val-David, le contrat mentionné ci-dessus, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

#### ADOPTÉE

15-09-380

#### ADJUDICATION - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - OUVRAGE DE GÉNIE CIVIL - RÉFECTION DE LA RUE DES GEAIS-BLEUS - APPEL D'OFFRES 2015-014

ATTENDU la réception de trois (3) soumissions, en date du 8 septembre 2015.

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS (TAXES INCLUSES)
Les excavations Gilles St-Onge	194 009,32 \$
Pavages Multipro inc.	192 463,86 \$
Inter Chantiers inc.	203 463,14 \$

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Alain Tousignant

et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages Multipro inc., pour les travaux de construction - Ouvrage de génie civil - Réfection de la rue des Geais-Bleus, le tout conformément à la soumission reçue en date du 8 septembre 2015, au devis et aux documents d'appel d'offres qui s'y rapportent pour une somme totale de 192 463,86 \$ (taxes incluses).

D'autoriser le directeur du service des Travaux publics à conclure et à signer, pour et au nom de la Municipalité du Village de Val-David, le contrat mentionné ci-dessus, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

#### ADOPTÉE

15-09-381

#### AUTORISATION - PAIEMENT DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 - CONSTRUCTION RAYNALD TISSEUR - PROLONGEMENT DU TROTTOIR SUR LA ROUTE 117





N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

**ATTENDU** les travaux de prolongement du trottoir sur la route 117;

**ATTENDU** le décompte progressif numéro 1;

**ATTENDU** la recommandation de la firme d'ingénieurs Équipe Laurence experts-conseils;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Alain Tousignant  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

D'autoriser le directeur de la Trésorerie à payer la somme de 49 905,58 \$ (taxes incluses) à  
Construction Raynald Tisseur.

### **ADOPTÉE**

15-09-382

### **AUTORISATION – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – FOURNITURE SABLE ET GRANULAT ABRASIF POUR CHEMINS - HIVER 2015-2016**

Il est proposé par M. le conseiller Alain Tousignant  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'autoriser le directeur des Travaux publics à procéder à une demande de soumission faite  
par invitation sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la fourniture en tonne  
métrique avec bon de commande de sable et granulats abrasifs pour chemins pour la saison  
hivernale 2015-2016;

D'autoriser le directeur des Travaux publics à signer tout document utile ou nécessaire pour  
donner plein effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE**

15-09-383

### **AUTORISATION – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – FOURNITURE SEL À GLACE - HIVER 2015-2016**

Il est proposé par M. le conseiller Alain Tousignant  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'autoriser le directeur des Travaux publics à procéder à une demande de soumission faite  
par invitation sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la fourniture de sel à  
glace pour la saison hivernale 2015-2016;

D'autoriser le directeur des Travaux publics à signer tout document utile ou nécessaire pour  
donner plein effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE**

15-09-384

### **AUTORISATION - DEMANDE DE SOUMISSION SUR INVITATION - ACQUISITION D'UN CAMION CUBE**

**ATTENDU QUE** l'unité de service (camion cube) de la Municipalité a été accidentée et  
déclarée perte totale;

**ATTENDU QUE** le besoin de remplacer ce véhicule est très pertinent et urgent;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Alain Tousignant



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'autoriser le directeur des Travaux publics à demander des soumissions sur invitation pour l'acquisition d'un camion cube usagé. Ledit camion servira d'unité de service pour le département aqueduc-égout.

**QUE** le directeur des Travaux publics est autorisé à procéder à l'achat d'un nouveau camion cube et ce, jusqu'à concurrence de la somme de 35 000 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser le directeur des Travaux publics à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

### URBANISME

15-09-385

#### DEMANDE DE CONSTRUCTION: LOT 2 991 532, ROUTE 117

Demande de M. Daniel Thibault concernant le projet de construction sur le lot 2 991 532, route 117.

**ATTENDU QUE** l'intervention projetée doit prendre appui, de façon prioritaire, sur les caractéristiques morphologiques et architecturales villageoises tout en pouvant s'exprimer dans un vocabulaire architectural contemporain;

**ATTENDU QUE** l'aménagement des aires de stationnement doit faire l'objet d'un aménagement paysager global en relation avec le caractère naturel, paysager et architectural du milieu d'intervention;

**ATTENDU QU'**une attention particulière doit être apportée à l'aménagement paysager lorsque les aires de stationnement sont localisées en cour avant ou visibles de la route 117;

**ATTENDU QUE** les interventions projetées doivent favoriser les éléments en saillies et les éléments architecturaux décoratifs;

**ATTENDU QUE** la dimension, la hauteur et la localisation des enseignes doivent contribuer à créer un corridor visuel paysager de qualité sur l'ensemble de la route 117;

**ATTENDU QUE** le projet ne respecte pas tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA numéro 607.

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois

et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE**, après étude et analyse, le conseil n'accepte pas le projet de construction numéro 2015-00061 sur le lot 2 991 532, route 117, tel que démontré sur les plans reçus le 21 juillet 2015.

**ADOPTÉE**

15-09-386

#### DEMANDE DE CONSTRUCTION: 2331, RUE DE L'ÉGLISE

Demande de M. Stéphan Paquin concernant le projet de construction d'un bâtiment accessoire au 2331, rue de l'Église.

**ATTENDU QUE** l'intervention projetée prend appui, de façon prioritaire, sur les caractéristiques morphologiques et architecturales du noyau villageois (style villageois et champêtre);

**ATTENDU QUE** la demande respecte tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA numéro 607.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois

et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE**, après étude et analyse, le conseil accepte le projet de construction numéro 2015-00053 au 2331, rue de l'Église, tel que démontré sur les plans et documents reçus le 10 août 2015.

**ADOPTÉE**

15-09-387

### DEMANDE D'ENSEIGNE: 1004, ROUTE 117

**ATTENDU QUE** l'enseigne fait partie intégrante des composantes architecturales du bâtiment en présentant des dimensions, des couleurs, des matériaux et un éclairage qui respectent le cadre bâti et le caractère villageois et convivial du secteur;

**ATTENDU QUE** le projet d'enseigne respecte tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA numéro 607.

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois

et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le conseil accepte le projet d'enseigne numéro 2015-00058 au 1004, route 117, tel que démontré sur les plans reçus le 16 mai 2015.

**ADOPTÉE**

15-09-388

### DEMANDE D'ENSEIGNE: 1325, RUE DE LA SAPINIÈRE

**ATTENDU QUE** l'enseigne fait partie intégrante des composantes architecturales du bâtiment en présentant des dimensions, des couleurs, des matériaux et un éclairage qui respectent le cadre bâti et le caractère villageois et convivial du secteur;

**ATTENDU QUE** le projet d'enseigne respecte tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA numéro 607.

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois

et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le conseil accepte le projet d'enseigne numéro 2015-00066 au 1325, rue de la Sapinière, tel que démontré sur le plan reçu le 27 août 2015.

**ADOPTÉE**

15-09-389

### DEMANDE D'ENSEIGNE - 2097, ROUTE 117

**ATTENDU QUE** la localisation de l'enseigne détachée contribue au corridor visuel paysager de la route 117 en étant légèrement en retrait de l'emprise de la route 117 de façon à donner la prédominance à la végétation;

**ATTENDU QUE** le projet d'enseigne respecte tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA numéro 607.



## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le conseil accepte le projet d'enseigne numéro 2015-00057 au 2097, route 117, tel que démontré sur les plans et documents reçus le 31 juillet 2015.

**ADOPTÉE**

15-09-390

### DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE TERRAIN: 2330, ROUTE 117

**ATTENDU QUE** les travaux de stabilisation ou de déblais ou de remblais sont adaptés aux caractéristiques du milieu d'intervention et s'inscrivent dans une approche intégrée d'aménagement paysager;

**ATTENDU QUE** le projet respecte tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA numéro 607.

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le conseil accepte le projet d'aménagement du terrain numéro 2015-00059 au 2330, route 117, tel que démontré sur les plans reçus le 7 août 2015.

**ADOPTÉE**

15-09-391

### DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE TERRAIN: LOT 2 990 852, CHEMIN DE LA RIVIÈRE (PARC DES AMOUREUX)

**ATTENDU QUE** les propositions évitent l'éclairage lourd et intensif;

**ATTENDU QUE** la demande respecte tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA numéro 607.

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Denis Charlebois  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** le conseil accepte le projet d'éclairage numéro 2015-00068 sur les lots 2 990 852, 2 990 854, 2 990 857 et 2 990 858 du parc des Amoureux, tel que démontré sur les plans et documents reçus le 4 août 2015.

**ADOPTÉE**

### LOISIRS ET CULTURE

15-09-392

### AUTORISATION - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES ET COMMANDITE

**ATTENDU** les demandes reçues de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut et du CPE Bambouli;

**ATTENDU** les recommandations du comité d'analyse des demandes d'aide financière;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Ghislaine Boisclair  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'autoriser le directeur de la Trésorerie à verser les sommes suivantes aux organismes  
suivants:

- 200 \$ - CPE Bambouli (commandite *Argent* dans le cadre de l'activité de financement *Bamboughetti 2015* qui aura lieu les 7 et 8 novembre 2015) (02-701-70-970);
- 1 000 \$ - Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut (700 \$ de 02-701-70-970 et 300 \$ de 02-110-00-310) (commandite *Bronze* dans le cadre de l'événement *Souper du président* et autorisant Mme la mairesse Nicole Davidson et M. Bernard Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier, à participer à ce souper qui aura lieu le 21 octobre 2015 à l'Hôtel Mont-Gabriel.

*Certificat du trésorier* : Le directeur de la Trésorerie a émis le certificat de disponibilité 2015-054

### ADOPTÉE

15-09-393

### AUTORISATION DE DÉPENSE – RENOUELEMENT ADHÉSION – CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Il est proposé par Mme la conseillère Ghislaine Boisclair  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'autoriser le directeur de la Trésorerie à verser la somme de 82,78 \$ (taxes incluses) pour  
le renouvellement de l'adhésion - Carrefour Action Municipale et Famille pour l'année  
2015-2016.

*Certificat du trésorier* : Le directeur de la Trésorerie a émis le certificat de disponibilité  
2015-049

### ADOPTÉE

15-09-394

### APPROBATION - TARIFICATION DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS - AUTOMNE 2015

Il est proposé par Mme la conseillère Ghislaine Boisclair  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver la tarification de la programmation des activités de loisirs - automne 2015 et d'en  
autoriser la tenue sur la place publique le cas échéant :



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

Activité	Coût	Lieu
Soccer	40 \$	École Saint-Jean-Baptiste
Les dimanches, on bouge	25 \$	Activités sportives en gymnase
Cardio santé en plein-air	1x/sem.: 100 \$ (10X) 2x/sem.: 180 \$ (20X)	Chalet Anne-Piché - Parc régional
Volley-ball récréatif	65 \$	École Saint-Jean-Baptiste
Danse sociale	Débutant niveau 2: 85\$ Débutant niveau 1: 90\$	École Saint-Jean-Baptiste
Danse en ligne	70 \$	École Saint-Jean-Baptiste
Espagnol	110 \$	École Saint-Jean-Baptiste
Atelier de dégustation Techniques de dégustation & découverte des cépages (débutant)	100 \$	Chalet du Lac-Paquin
Atelier de dégustation Les bulles (mousseux, crémant, cava, champagne)	40 \$	Chalet du Lac-Paquin
Atelier d'écriture pratique sur le vif	90 \$	Pavillon Maurice-Monty
Atelier de photographie	70 \$	Pavillon Maurice-Monty
Cours de bridge	100 \$	Pavillon Maurice-Monty
Atelier en soins naturels	40 \$	École Saint-Jean-Baptiste
Mise en forme et vitalité	1x/sem.: 128 \$ (10X) 2x/sem.: 235 \$ (20X)	Salle communautaire
Musée des Beaux-Arts de Montréal	40 \$	Départ du chalet Dion
Programme de hockey extérieur	45 \$	

**ADOPTÉE**

### DOCUMENTS DÉPOSÉS

**15-09-395**

#### DÉPÔT - ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES - PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 AOÛT 2015

Je, Bernard Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose l'état des activités financières de la Municipalité pour la période se terminant le 31 août 2015.

**ADOPTÉE**

**15-09-396**

#### DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) DU 17 AOÛT 2015

Je, Bernard Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 17 août 2015.

**ADOPTÉE**

**15-09-397**

#### DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) DU 31 AOÛT 2015

Je, Bernard Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 31 août 2015.

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

**DIVERS**

**AFFAIRES NOUVELLES**

**PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS**

**POINT D'INFORMATION DES CONSEILLERS**

**15-09-398**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la conseillère Kathy Poulin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** la séance ordinaire du 8 septembre 2015 soit levée à 22 h 10.

**ADOPTÉE**

**Nicole Davidson**  
Présidente d'assemblée

**Nicole Davidson**  
Mairesse

**Bernard Genereux**  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier